Compte Rendu
CA du 21 Juillet 2026
à Roquebrune sur Argens

Début du Conseil d'Administration : 9h00

Présents Mmes Martine DESANTI-PAZZI, Dominique DAZELLE, Elisabeth DUMAS, Sylvie GUENIN, Mrs Jean Pierre BUSSON, Jean Marc DESANTI, Marc GUARY, René KEITH , Jean Michel SAGEOT, Jean Claude TROMEUR

Excusés : Mrs Sylvain LUCIDO, Thierry PELLE

Invité : Mme Céline LEAUTE

- **Infos FFT**
 - Les statuts de la FFT ont été modifiés. Pour rester en conformité, le Comité et les clubs affiliés vont devoir également modifier leurs statuts. On devrait prévoir une assemblée générale extraordinaire pour voter et valider les nouveaux articles.
 - Une demande d'identification des arbitres de club va être réalisée, la licence sera la clef d'activation
 - Des nouveautés pour les compétitions des quadrettes et triplettes et du nombre de donnes vont être annoncées.
 - Un ordinateur comprenant windows 11 va être obligatoire
 - Le mode de paiement des PCN pour le comité va changer.
 - Le mode de calcul pour le nombre de qualifiés pour les finales de championnat de France va changer, ainsi un comité qui rend une place deux années de suite perdra une place de qualification

- ***Calendrier***

Elisabeth a transmis le calendrier 2026- 2027 lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 26, les présidents de club doivent confirmer la date et le championnat souhaité

- ***Décisions du Comité***
 - Augmentation d'affiliation du Club : 150 €
 - Augmentation des licences

Licence	Montant
1ère série	55 €
2ème série	45 €
3ème série	40 €
4ème série et Primo- licencié(1)	30€
Jeunes moins de 18 ans	8 €
Etudiants	20 €

 - <u>Pas d'augmentation des engagements</u>

..../....

Défraiements

Une modification des défraiements suivant le nombre de participations aux tournois a été validée

(voir règlement intérieur)

Tournois de l'Amitié

Gérés par ***Jean Marc Desanti, René Keith,*** mis en ligne par ***René Keith.*** Désormais il est possible de prendre la main sur l'ordinateur des clubs pour les aider.

Pour rappel sur les 15 € :

- 2 € vont au club qui ne paye pas les PCN
- 3 € pour finale du tournoi de l'Amitié
- 10 € pour le versement du mois

Il est décidé :

- 6 participations par an pour participer à la Finale, aucun tournoi ne pourra être programmé en juin, donc la comptabilisation des 6 participations sera terminée au 31 Mai.
- Possibilité de faire 2 enveloppes par mois
- Un club ne peut organiser qu'un maximum de 2 tournois par mois
- Un cadeau pour les 3 personnes ayant le plus grand nombre de participations de l'année 50€ 30€ 20€
- Dotation de matériels pour les clubs qui organisent des tournois
 - Un club qui organise un tournoi par mois sur 9 mois recevra 10 jeux (Jeux = 4€)

Divers

- Il va être demandé à chaque club, la liste des arbitres de club et leur n° de licence
- Lors des compétitions de Ligue1ère série, les déplacements se faisant souvent sur de longues distances, il a été décidé que dans la mesure où il y aurait 3 séances, une participation aux frais serait payée sur justificatif pour une nuit d'Hôtel plafonné à 70 €
- Par souci d'équité avec les autres compétitions les triplettes D3 se dérouleront en 2 séances mais les quadrettes D3 resteront en une séance.
- Les inscriptions aux compétitions seront gérées par Babou, Marc. Céline les mettra en ligne.
- Pour faciliter l'information, un téléphone va être acheté pour le Comité afin d'adresser les messages par Whatsap
- L'AG du Comité aura lieu le 12 juin 27 à Cavalaire, il n'y aura pas de Tournoi en soirée, seule la finale du Tournoi de l'Amitié aura lieu après le repas du midi
- Les coffrets cadeaux seront gérés par JM Desanti et Dominique Dazelle

Réunion des Présidents

La réunion des Présidents aura lieu le **4 septembre** à **10h00** à Roquebrune sur Argens.

Règlement Intérieur (Voir document joint)

Fin de séance : 16h00

Il a été décidé de ne pas réagir aux dénigrements systématiques du Comité par un membre du club de Brignoles